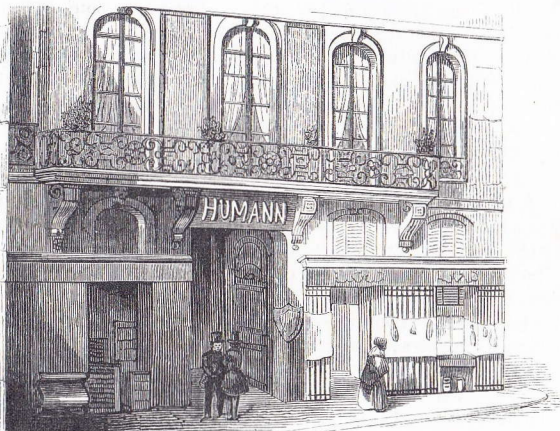


MAISON HUMANN,

83, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS.



DE L'HABILLEMENT DES HOMMES.

Les Francs portaient le sayon court et serré, mais il paraît que les rois, depuis Clovis, du moins, avaient adopté la longue tunique; quelques anciennes statues nous les montrent même avec deux tuniques et un ample manteau, tantôt attaché à la romaine sur l'épaule droite, tantôt percé au milieu pour passer la tête, comme une chasuble. La mode de ce dernier dura plusieurs siècles.

Le règne de Charlemagne vit s'introduire, au retour d'Italie, le plus granduxe dans les habits, qui se couvrirent d'or, de pierreries, et se doublèrent des plus riches fourrures.

A l'époque des croisades est due la soutane, longue robe boutonnée du haut en bas, que les ecclésiastiques et les magistrats (siégeant) ont seuls conservée. Les médecins la portaient encore du temps de Louis XIV.

Celle des rois était teinte d'écarlate. Cependant le rouge semble avoir été à l'usage de tout le monde, du clergé même, dont le costume n'eut d'abord aucune forme particulière, et qui n'adopta pas la soutane immédiatement. Un concile de Reims interdit aux clercs et aux évêques la variété des couleurs dans leurs habits, les découpures, les ornements superflus. Un autre, de Montpellier (1215), ordonne aux évêques de porter des habits longs, avec une

chemise par-dessus (le rochet), et défend aux clercs les habits rouges ou verts. A Latran (1268), l'Église prescrit que leurs habits descendent au moins à mi-jambes, et à Rouen (1299), elle leur interdit l'habit court et l'épée.

Les nobles portaient la soutane avec une longue queue. Les chevaliers mettaient par-dessus le surcot ou mantel, bordé de riches orfrois et fourré, à larges manches, retenues en grains sur le pli du bras, et pendant du reste du bord jusqu'au genou; plus tard, jusqu'à terre.

Il eût été déshonnéte de sortir avec ce mantel; on portait au dehors la cappe ou chappe, large surtout ouvert et froncé par le haut autour du cou. Ajoutons, pour compléter ce costume, la ceinture à laquelle le noble suspendait sa longue aumônière, le clerc sa modeste écritoire.

Sous Charles V, on se mit à blasonner les habits, et sous Charles VI, on les fit mi-partis ou de deux couleurs.

Sous François I^{er}, l'habit long disparaît et fait place au pourpoint à petites basques et au caleçon très collant. Cette mode indécente dure peu. Les gens graves adoptent les larges braies à la suisse, et les jeunes gens les hauts-de-chausse, en ajoutant au pourpoint une demi-jupe très ample, qu'on ne retrouve plus dans les portraits de Henri III et Henri IV, où, en compensation, s'étale l'énorme fraise.

Au court et riche manteau habillé de ces dernières époques, succède la casaque de Louis XIII et des premiers temps de Louis XIV, enfin remplacée par cet informe et lourd vêtement qu'on est convenu d'appeler l'habit français, que l'on fit, dans le grand siècle, de drap et de brocard d'or, que le siècle suivant remplaça par l'habit de soie brodé et pailleté, auquel l'anglomanie substitua, peu avant la révolution, le frac et la redingote.

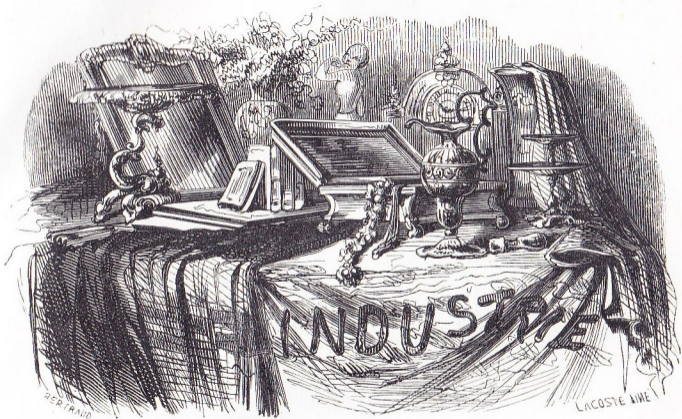
Avec l'habit français surgirent la veste ou gilet, au lieu du justaucorps; la culotte courte, au lieu du haut-de-chausse.

L'habit français reparut à la cour sous l'empire et sous la restauration. Il a été enseveli sous les pavés de Juillet: qu'il y repose.

Il ne nous est resté, comme habit habillé, que le frac, non moins laid et encore plus ridicule que l'habit français, quelques transformations que le génie inépuisable de nos tailleurs lui ait fait subir depuis soixante ans. N'arrivera-t-il donc pas un artiste pour nous en débarrasser?

Quant à l'habit négligé, qui s'est appelé redingote, capote, lévite, hou-pelante, paletot, il s'est communément montré beaucoup moins déraisonnable que le frac. Si la raison entraînait pour quelque chose dans la mode, la redingote eût obtenu depuis longtemps le droit définitif de bourgeoisie.

J.-P. Schmitt.



BERTRAND

LACOSTE AINE

PERLE D'AMOUR

CÉCILE

OU

LES TROIS AGES DE LA FEMME,

PRÉCÉDÉE

DES MERVEILLES DE PARIS

illustrées d'un grand nombre de figures.

TOME PREMIER.

Paris.

GENNEQUIN, LIBRAIRE,

29, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS.

1845.

TABLE DES MATIÈRES.

CALENDRIER pour 1844.	5
INDUSTRIE.	7
Histoire de la maison Giroux.	9
— Coup-d'œil dans les salons.	41
Histoire de la soie et des soieries.	13
De la chaussure et des petits pieds.	15
De la gravure.	17
De la librairie.	19
Histoire de la statuette.	21
Histoire des gants.	23
Les chapeaux.	25
A propos de bottes.	27
Histoire des carrosses.	29
Des bains.	31
Typographie.	33
Les pierres précieuses.	35
Hygiène dentaire.	39
Histoire de la coiffure.	43
Du sucre, des sucreries et de Berthellemot.	46
Des cheveux et de l'hygiène capillaire.	48
Histoire de la lithographie.	52
De l'habillement des hommes.	54
De fil en aiguille.	57
Des eaux minérales et de leur emploi.	59